

Chantier de réflexion #3
Lundi 8 juillet 2019
Le Havre

Rémunération et reconnaissance du métier d'artiste : comment assurer le parcours de l'artiste de la recherche à la diffusion ?

La définition de ces chantiers fait suite au premier événement qui a fédéré les artistes et professionnel·le·s des arts visuels de Normandie – Journée de réflexion sur les arts visuels – le 1^{er} décembre dernier à Caen.

Ces chantiers doivent permettre d'approfondir des questions et d'arriver à un niveau de concrétisation plus avancé en termes de préconisations. Ils sont aussi des espaces de rencontres entre les différent·e·s acteur·rice·s

Journée organisée en partenariat avec l'ESADHaR, Ecole supérieur d'Art et Design du Havre-Rouen

Journée animée par Andréa Launay, coordinatrice du SODAVI Normandie

Déroulement de la journée :

Après une présentation de la journée, de la démarche SODAVI, les participant·e·s se sont regroupé·e·s en quatre groupes de réflexion.

Invité·e·s à réfléchir au sujet suivant :

Rémunération et reconnaissance du métier d'artiste : comment assurer le parcours de l'artiste de la recherche à la diffusion ?

Ils/elles ont dans un premier temps participé à une session de brainstorming et de prise en main du sujet.

Dans un deuxième temps, ils/elles étaient invité·e·s à formuler des propositions concrètes.

En fin de journée, les participant·e·s se sont rassemblé·e·s pour présenter collectivement leurs propositions et les mettre en débat.

Les résultats de la réflexion :

Aller vers un véritable statut de l'artiste.

La question du statut de l'artiste et de son caractère multiple a été rapidement portée à la réflexion. La redéfinition d'un statut permettrait de répondre au besoin des artistes de se protéger dans le temps (entre deux résidences, par exemple). En d'autres mots, passer à termes d'une situation sociale à un réel statut.

Réinstaller l'artiste comme interlocuteur du politique en créant une chambre « syndicat ».

Affirmant une volonté de fédérer et de représenter les aspirations des artistes en région Normandie.

Créer un lieu « physique », avec un personnel formé pour accompagner l'artiste tout au long de son parcours et lui permettre de répondre rapidement à des questions pratiques et administratives (comment rédiger une facture, savoir s'assurer et assurer les autres, etc.)
Un accompagnement administratif et juridique, via une structure telle qu'une maison des artistes décentralisée.

Développer les espaces mutualisés et espaces de solidarité, en imaginant des espaces, tels des ateliers partagés avec des systèmes de cotisation.

Une démarche qui contrecarrerait l'isolement des artistes souvent montré du doigt. Cela passerait par un investissement commun dans des outils partagés et qui permettrait une certaine indépendance face aux institutions.

Cette démarche s'inscrit également dans l'idée d'une solidarité pour contrer le phénomène de précarisation. En profitant des connaissances et savoirs de chacun, et de la force collective
Des exemples sont à suivre dans d'autres villes en France et en Europe, à l'image de Berlin.

Les nombreuses étapes avant l'exposition sont à valoriser, elles coûtent du temps donc de l'argent. Il est donc nécessaire de prendre en compte et valoriser toutes les étapes de la création :

- Valoriser la recherche, le temps de réflexion avec la mise en place de résidences financées uniquement pour la recherche, sans obligation d'exposer.
- Inclure le temps de la recherche dans le prix de vente des œuvres.

Favoriser l'interconnaissance et rendre visible la création en Normandie en mettant en place un site de référence.

Un site de référence, une plateforme numérique, qui répondrait à la nécessité des artistes, comme des diffuseurs de se connaître. Cette proposition fait écho aux chantiers de réflexion précédents.

Étendre le champ des possibles : investir d'autres acteurs et d'autres champs d'activités :

- Inventer des nouvelles collaborations : rendre accessible/ouvrir le site de référence à des entreprises afin de favoriser les partenariats.
- Encourager/Créer des partenariats avec des entreprises (ex : travail du bois, de la métallurgie)
- Investir d'autres lieux de diffusion, réfléchir à de nouveaux angles d'attaque.

- Aller vers d'autres sources de financement, se tourner vers d'autres ministères (écologie, industrie, tourisme...)

Associer les artistes aux prises de décision en élaborant une d'une charte de bonnes pratiques et y impliquer les artistes.

Améliorer la diffusion des œuvres et des artistes :

- Multiplier les festivals ;
- Proposer des journées professionnelles ;
- Former les étudiant·e·s en école d'art pour qu'ils apprennent à « se rendre visible ».
- Assurer une équité territoriale : défendre la diffusion des artistes dans le milieu rural au nom de l'accès de tous à la culture.

Les participant·e·s à cette journée :

Arnaud Caquelard,
 Marie-Christine Chantrait,
 Léna Coms, artiste
 Valérie Constant
 Cendres delort
 Corinne Druart, Mirae
 Marie Faucquez
 Jérôme Felin
 Guillaume Gherrak
 Jill Guillais
 Johanna Haivaoja
 Cindy Mahout
 Marie-Céline Nevoux Valognes
 Marie-José Ourtilane
 Lydia Steciuk
 Baptiste Vanweydeveltdt
 Marie Chefdeville
 Cindy Meurie
 Hélène Souillard

*Vous avez participé à ce chantier et souhaitez apporter des informations supplémentaires, merci de contacter **Andréa Launay** à normandiesodavi@gmail.com*

Porté par un groupe de recherche et coordonné par l'association RN13bis - Art contemporain en Normandie, le SODAVI Normandie est soutenu par la Direction régionale des affaires culturelles de Normandie.

